

Commune de Malauzat. Les travaux du Conseil Municipal

Lundi 17 octobre 2011 à 19h en salle du Conseil, a eu lieu la réunion du Conseil Municipal.

Présents : Mmes AUZILLON, BOUYGE et MAILLOT, MM. AYRAL, DESEMARD, FOURNIER, JOLY, LARGERON, LAUDOUZE, MICLET, ROUSSY et TRIOUX.

Absent représenté : M. PAPPALARDO donne pouvoir à M. AYRAL.

ORDRE DU JOUR MODIFIE (Le point n° 6 portant sur une Convention avec la commune de Marsat est reporté)

- ❖ Approbation du procès-verbal de la séance du 2 septembre 2011.
- ❖ Point sur l'avancement des travaux de la commune :
 - Place de la Fontaine. La réception des travaux a été effectuée le 7 octobre avec pose d'une réserve concernant la qualité de l'enrobé. La création de l'espace vert et la pose du panneau « Sens interdit » et des miroirs routiers seront réalisées prochainement.
 - Rénovation des vestiaires du terrain de football. Les fondations et dalles au sol ont été réalisées ainsi que les murs externes en parpaings jusqu'au chaînage supérieur.
- ❖ Fond d'Intervention Communal 2012 (FIC). Le FIC a pour objectif de simplifier les aides du Conseil général aux communes tout en permettant un financement de leurs dépenses d'équipement selon une enveloppe définie sur 3 ans. Pour la troisième et dernière année du programme, le maire propose de maintenir l'inscription de la modernisation de la cantine scolaire et la construction éventuelle d'une quatrième classe à l'école. Proposition adoptée à l'unanimité.
- ❖ Finance communale, lancement d'un emprunt. Le maire rappelle que lors de l'établissement du budget primitif en mars 2011, l'épargne nette n'était pas suffisante pour couvrir l'ensemble des investissements de l'année. Aujourd'hui, l'état des projets, en cours ou déjà réalisés, met en évidence le besoin de recourir à l'emprunt dès maintenant. Le maire propose de retenir parmi trois offres de prêt, celle du Crédit Mutuel pour un montant de 120 000 euros sur une durée de 15 ans avec un taux d'intérêt fixe de 3,361 % et déblocage des fonds au 1^{er} janvier 2012. Proposition adoptée à l'unanimité.
- ❖ Virement de crédit entre budgets. Le Conseil adopte la proposition de transférer 2 000 euros du budget communal vers le budget eau-assainissement afin de couvrir au titre du remboursement d'emprunt, l'échéance 2011.
- ❖ Achat de matériel. Afin de remplacer l'écran de projection sur trépied en salle de réunions de la mairie, le Conseil approuve l'achat auprès de la CAMIF Collectivités d'un écran mural à commande électrique pour un coût de 415 euros TTC.
- ❖ Etude avant-projet pour une 4^{ème} classe. Lors de la séance du 2 septembre 2011 le maire avait proposé au Groupe de Travail « Ecole/Cantine » de mener une réflexion sur le sujet et d'analyser la faisabilité en fonction de la démographie de la commune et du potentiel restant en nouvelles constructions et des orientations de l'Académie. Aujourd'hui le maire propose de lancer le groupe de travail et lui adjoindre pour cette étude de faisabilité le concours du cabinet d'architecte François DESCOEUR. Proposition retenue.
- ❖ Nominations d'élus référents pour la commune :
 - En charge de la Petite Enfance auprès de Riom-Communauté : Mme BOUYGE
 - En charge des Affaires Sociales auprès de Riom-Communauté : M LAUDOUZE
 - En charge de la Mission Pack Jeune Adulte auprès du Conseil régional : MM ROUSSY et TRIOUX
- ❖ Informations diverses portées à connaissance des conseillers :
 - Remerciements de la Prévention Routière pour 80 euros de subvention accordée en séance du 27 mai 2011
 - Récemment, les employés de la commune ont été informés des conditions d'adhésion à Harmonie mutuelle collective
 - Le taux de la nouvelle taxe d'aménagement (TA), taxe qui se substituera en 2012 à la taxe locale d'équipement (TLE) devra être voté par le Conseil avant le 30 novembre 2011.
 - Synthèse par les participants de compte-rendu de réunions de syndicats (SBA, SAEP, Mission Locale) ou commissions de Riom-Communauté (Equipements sportifs, Habitat)
- ❖ Divers en fin de séance :
 - M FOURNIER demande où en est la signalisation des rues et numérotation dans le lotissement La Garenne
 - Mme MAILLOT remonte les doléances de riverains de la route de Châteaugay à propos de la vitesse excessive de motards
 - M ROUSSY signale un lampadaire grillé AFU Le Peyrat et remonte l'étonnement de certains habitants de l'AFU au regard de la hauteur d'une construction en cours dans l'AFU.
 - M JOLY réitère sa question concernant la rétrocession au domaine communal des voix du lotissement l'Eau Vive.